

**ARRÊTÉ DEP-2025-404 PORTANT NOMINATION DU JURY DES BREVETS
PROFESSIONNELS BOUCHER ET CHARCUTIER-TRAITEUR**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

- Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-122 et D 337-123 du code de l'éducation ;
- Vu** l'arrêté du 11 mai 2005 portant création du brevet professionnel Boucher
- Vu** l'arrêté du 14 octobre 1997 portant création du brevet professionnel charcutier-traiteur ;
- Vu** l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1001 nommant les présidents de jurys du brevet professionnel ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission des brevets professionnel boucher et charcutier-traiteur pour la session 2025 dans les académies de Paris et Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Monsieur Franck PHILIPPE, inspecteur de l'Education nationale

Vice-président :

Monsieur Quentin SENEILLON, professionnel

Enseignants :

Madame Lise ARBADJI
Monsieur Pascal ABRAHAM
Monsieur Khadim NIASSE
Monsieur Mohammed RHEZRANI

Professionnels :

Monsieur Fernand PEU
Monsieur Roland DESPRES
Monsieur Dominique SCHAAL
Madame Valérie COSSE

Article 2 : La secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurpre COLLET